# COMITÉ DIRECTEUR

**Réunion du 19 novembre 2021**

**Présents :**

- M. René LATAPIE

- Mmes Nicole ISAC – Marie-Claude TARTAS

- MM. Gérard ARBERET – Jean-Patrick BOUCHEDE – Mohamed EL MAADIOUI – Serge FERRIE – Robert ISAC – Guy LOMBARDO – Claude SAMMARTANO – Philippe URBAN

**Absents excusés :**

- Mmes Christine FACHAN - Isabelle GUARINOS

- MM. Stéphane BERNE – Hubert FORESTIER

## 1 – Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 27/08/2021 est approuvé à l'unanimité.

## 2 – Informations du Président

- Le Président et le Comité Directeur renouvellent leur sympathie et leur soutien à Marie-Claude suite au décès de sa maman et lui souhaitent beaucoup de courage pour surmonter cette épreuve.

- La reprise des compétitions s'est bien déroulée en début de saison, mais aujourd'hui, le retour de la pandémie nous fait craindre pour la suite. Faisons toutefois preuve d'optimisme.

- Depuis le début de la saison, de nombreuses actions ont été menées :

* Réunion pour les championnats U15 – U17 Territoire
* Bureau et Conseil de Ligue
* Congrès National des Présidents de Districts
* Réunion Commission des Affaires Citoyennes et Sociales
* Visite du CTR, M. F. Ozubco
* Assemblée Générale du District (désignation des délégués)
* Réunion de l'AE2F (Association Employeur du Football Français).

- Le Président du club FC LOURDES XI demande au District de revenir sur sa décision concernant la dotation distribuée lors de l'Assemblée Générale de fin de saison.

En effet, le club était absent à cette Assemblée et conformément aux règles établies, le FC LOURDES XI a été privé de sa dotation.

Le Comité Directeur ne souhaite pas revenir sur cette décision à laquelle il n'a jamais dérogé.

Toutefois, il est proposé au club de récupérer cette dotation particulière sous condition qu'il en effectue le règlement au coût d'achat.
Le Comité Directeur est favorable à cette solution qui paraît équitable.

- Le Président indique aux membres du Comité Directeur que deux Présidents de clubs l'avaient contacté pour lui faire part de leur incompréhension sur une décision de refus de la Commission des Compétitions, suite à la demande de report de match qu'ils avaient sollicité.

René LATAPIE a précisé que le Président du District n'avait aucune possibilité d'intervenir dans les décisions prises par les différentes commissions du District.

Il a toutefois rappelé le nécessaire respect des textes fédéraux et des règles mises en place au sein du District, afin d'assurer un traitement égalitaire de tous les clubs, l'intérêt général devant prévaloir sur les intérêts particuliers.

Les membres de la Commission des Compétitions se sont exprimés et ont indiqué que les décisions avaient été prises conformément à ces directives ; le Président, quant à lui, a tenu à préciser le rôle ingrat de cette commission, trop souvent sollicitée pour des motifs non recevables.

***Le Comité Directeur, unanime, a confirmé les difficultés de la tâche et exprimé son soutien indéfectible aux membres de la Commission des Compétitions.***

## 3 – Clôture des comptes au 30/06/2021

L'exercice fait apparaître un résultat excédentaire de 10 608 €.

Le détail des comptes sera présenté lors de l'Assemblée Générale d'hiver le 16 décembre 2021.

## 4 – Entretien de l'immeuble

Deux devis ont été établis pour la pose de volets roulants sur les trois façades du bâtiment du District.

Le Comité Directeur est favorable à l'unanimité, pour la réalisation de ces travaux qui favoriseront l'isolation des locaux.

## 5 – Forfait du TARBES FC en D1

Le Comité Directeur entérine le forfait général du club TARBES FC en Départemental 1 séniors.

**Conformément à l'article 57 des règlements généraux de la LFO, le club en situation de forfait général est rétrogradé à l'issue de la saison, en Départemental 2 séniors.**

En outre, même s'il en obtient sportivement le droit lors de la saison suivante (N+1), il ne pourra prétendre à une accession au niveau supérieur.

## 6 – Situation du Conseiller Technique

Le Président du District a reçu le Conseiller Technique à sa demande le 20/09/2021, pour examiner différents points de sa situation professionnelle :

* Mission (DAP/PPF)
* Situation entraîneur en club
* Forfait jours
* Accession au statut de cadre

***Une discussion s'est engagée entre les membres du Comité Directeur et les décisions prises à l'unanimité, seront portées à la connaissance de l'intéressé.***

## 7 – Formation d'éducateurs

Les formations débuteront dès le mois de décembre 2021 et se poursuivront en début d'année 2022.

Dans un premier temps, elles auront lieu selon le format classique, c'est-à-dire le week-end.

## 8 – Interventions diverses

Les Présidents des différentes commissions ont résumé les actions réalisées et en cours depuis le début de saison :

* Féminines
* Futsal
* Arbitrage
* Terrains et Equipements
* Appel
* CDLD
* Compétitions
* Très jeunes
* Finances

## 9 – Assemblée Générale d'hiver

L'Assemblée Générale d'hiver se tiendra au District **le jeudi 16 décembre 2021 à partir de 18h30** sous réserve des règles sanitaires….

**Le Secrétaire Général**

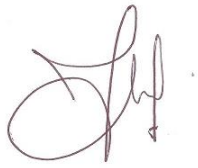

***Robert ISAC***